

NEET, QUEL DISPOSITIF DE COMPRÉHENSION ET D'ACTION ?

Par Jean Blairon, en collaboration avec Oleg Bernaz

Les 06 et 12 mai 2021, l'IBEFE (Instance Bassin Enseignement qualifiant Emploi Formation) Hainaut Sud, en collaboration avec les centres de recherches de l'UCL et de l'ULB, organisait un colloque intitulé : « Neets : vers une transformation des regards et des pratiques ».

L'instance avait sollicité Jean Blairon pour intervenir le 12 mai.

Cette analyse est une retranscription de son intervention du 12 mai, visible sur le lien vidéo suivant :

<https://www.youtube.com/watch?v=T5NQ84c9vhQ>

Vous pouvez également consulter le lien vidéo du colloque du 6 mai, précédant cette intervention :

<https://www.youtube.com/watch?v=wJ0-Xgb2PAw>

Il m'a été demandé d'apporter mon éclairage sur le cadre interprétatif que l'on peut poser sur le processus qui produit une situation décrite comme « NEET » mais aussi, je cite, sur

« Ce que pourrait apporter une politique adaptée pour ce public mais aussi ce qu'elle n'a pas apporté... ? »

En bref de proposer un dispositif de compréhension et d'action.

Vous remarquerez que je n'ai pas accolé de « s » à l'acronyme « NEET »¹, refusant sa substantification : en faire un substantif, c'est accepter d'accorder à quelqu'un une identité résumée à cette triple négation.

1. LES MATÉRIAUX QUI ONT SERVI À CONCEVOIR LE DISPOSITIF

Le dispositif de compréhension et d'action que je voudrais vous présenter a été construit à partir d'une série de recherches-actions menées avec le RWLP, dont principalement les 3 suivantes.

Politiques sociales et violence symbolique : la situation des « NEET » (Academia-L'Harmattan, 2017). Il s'agit de la publication d'une recherche commanditée par L'Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse (OEJAJ) et terminée en 2013.

Logement et autonomie des jeunes dans le secteur de l'aide à la jeunesse (2017) <https://www.intermag.be/images/stories/pdf/RA2017rtaautonomie.pdf>

Quel accompagnement des demandeurs d'emploi : une enquête auprès des premiers intéressés (2020) <https://www.intermag.be/analyses-et-etudes/socioeconomique/708-quel-accompagnement-pour-les-demandeurs-d-emploi-une-enquete-aupres-des-premiers-interesses>

¹ Le terme « NEET » est l'acronyme utilisé pour désigner des jeunes « Not in Employment, Education or Training ».

Je prends le terme recherche-action dans les deux sens suivants :

- un travail de **compréhension des actions qui sont menées par les premiers concernés**, en l'occurrence les premiers concernés par une politique d'emploi et de formation (puisque la catégorie sociale « NEET » qui a été construite ne concerne, notons-le, que ces deux dimensions à partir desquelles on a jugé suffisant d'aborder cette expérience sociale) ;
- un travail de recherche qui ne trouve sa justification que dans la tentative d'identification des actions qui pourraient être entreprises pour réduire la violence de ce qui est vécu par les personnes encloses dans ce périmètre catégoriel. Comme le disait Michel de Certeau,

On ne peut dissocier ici l'acte de comprendre l'environnement et la volonté de le changer. La « culture » en reçoit une définition : il n'est possible de dire le sens d'une situation qu'en fonction d'une action entreprise pour la transformer. Une production sociale est la condition d'une production culturelle.²

Nous souhaitons rencontrer ces personnes pour contribuer à les mettre en situation d'analyse favorable (ce qui veut dire pour elles, comme elles le disent elles-mêmes, d'abord d'être enfin écoutées, mais aussi ensuite prises en compte en tant que productrices d'un positionnement dans l'élaboration des politiques qui les concernent), pour nous confronter à leur analyse, pour essayer d'apprendre d'elles, pour imaginer avec elles des voies de transformation possibles.

Je dois vous dire que pour le RWLP et RTA, cette visée implique que, chaque fois que possible, des personnes possédant une expérience de l'objet étudié soient intégrées professionnellement à l'équipe de recherche, c'est-à-dire salariées. Une telle intégration, via par exemple le rôle défini par le RWLP de « facilitateur/trice en prévention des inégalités » – soit, pour faire très bref, des personnes ayant pu construire des connaissances sur leur expérience sociale de la pauvreté – nous paraît le meilleur moyen de ne pas projeter sur la réalité sociale étudiée des représentations produites à notre insu par notre propre position sociale.

C'est notre manière d'interpréter la recherche en éducation permanente en posant qu'au nom de la démocratie culturelle qui fonde cette démarche, l'éducation doit être de manière permanente réciproque et construite sur un dispositif d'égalité.

2. QUEL DISPOSITIF DE COMPRÉHENSION ET D'ACTION ?

Comment dans ce contexte construire un dispositif de compréhension et d'action ?

Nous pouvons partir de la proposition de Karl Popper en matière de construction d'une connaissance objective³.

Pour Popper, une situation donnée constitue un « explicandum ». Il s'agit d'enchaîner dans un format de type syllogisme deux types de propositions explicatives en lien (soit un double explicans) : une proposition de type universelle, issue des connaissances scientifiques pour l'instant validées et une proposition de type particulière, qualifiant la situation. C'est dans la mesure où l'on trouve une articulation forte (une correspondance) entre des connaissances établies et des particularités de la situation qu'on peut prétendre en rendre raison de manière objective.

2 M. de Certeau, « Politiques culturelles », in *La culture au pluriel*, Paris, U.G.E., 1974, pp. 248-249.

3 K. Popper, *La connaissance objective*, Paris, Aubier, 1992.

L'exemple donné est une situation qui touche les sciences exactes : « un rat est trouvé mort dans un laboratoire ». L'explicans est le suivant : c'est parce que nous savons qu'un rat qui absorberait plus de x grammes de tel produit n'y survivrait pas et que précisément nous avons trouvé dans l'estomac de cet animal une dose équivalente ou supérieure que nous savons de quoi il est mort.

Dans ce travail de recherche de correspondances, il ne s'agit donc pas de contreplaquer des théories qui seraient conçues totalement en dehors de la situation, d'autant plus qu'il s'agit d'expériences vécues et à vivre et non d'états aussi finis que la mort.

Le dispositif de compréhension se construit donc comme suit :

- la situation que d'autres qualifient comme « NEET », qui apparemment au moins vous correspond, comment la décrivez-vous ? Comment l'expliquez-vous ?

Il s'agit alors à partir des récits qui sont faits, des récurrences qui s'y décèlent, d'essayer d'établir des correspondances entre les éléments mis en avant et des propositions construites par l'activité scientifique.

Mais à la différence de la logique exposée par Popper, les deux types de propositions (universelle et particulière) agissent l'une sur l'autre, s'entre-définissent, pour reprendre ce terme proposé par Michel Callon.

Certes la proposition scientifique éclaire les éléments de l'expérience, permet d'identifier les « générateurs », les mécanismes de génération de la situation, mais celle-ci, en retour, met les connaissances établies au travail, les interroge, les fait évoluer.

Il reste à redire que ce travail n'a de sens que si un deuxième syllogisme type peut être construit, pointant cette fois vers l'action : « puisque tel ou tel générateur peut expliquer ce type de situation et que telle politique ou telle action pourrait agir justement sur ce générateur, alors il conviendrait sans doute de ... »

Il s'agit donc de déduire du possible du travail de compréhension, à tous les niveaux qui peuvent transformer la situation étudiée.

Dans ces lignes, je m'en tiendrai comme il me l'a été demandé aux orientations générales des politiques entreprises ou à entreprendre. Je n'aborderai pas les comportements concrets des agents qui les incarnent, mais je tiens à dire que beaucoup de ces comportements tendent à s'écarter du travail qui leur est aujourd'hui prescrit, que plus d'un agent ne juge d'ailleurs pas conforme aux composantes du travail social dans lequel ils ont voulu s'engager.

Une question d'évaluation constitue notre horizon : de ce que nous avons pu retirer de l'analyse des premiers concernés, qu'est-ce qui peut leur **revenir** dans ces sens du verbe : revenir en leur possession, leur redevenir favorable, convenir à, résulter à leur avantage.

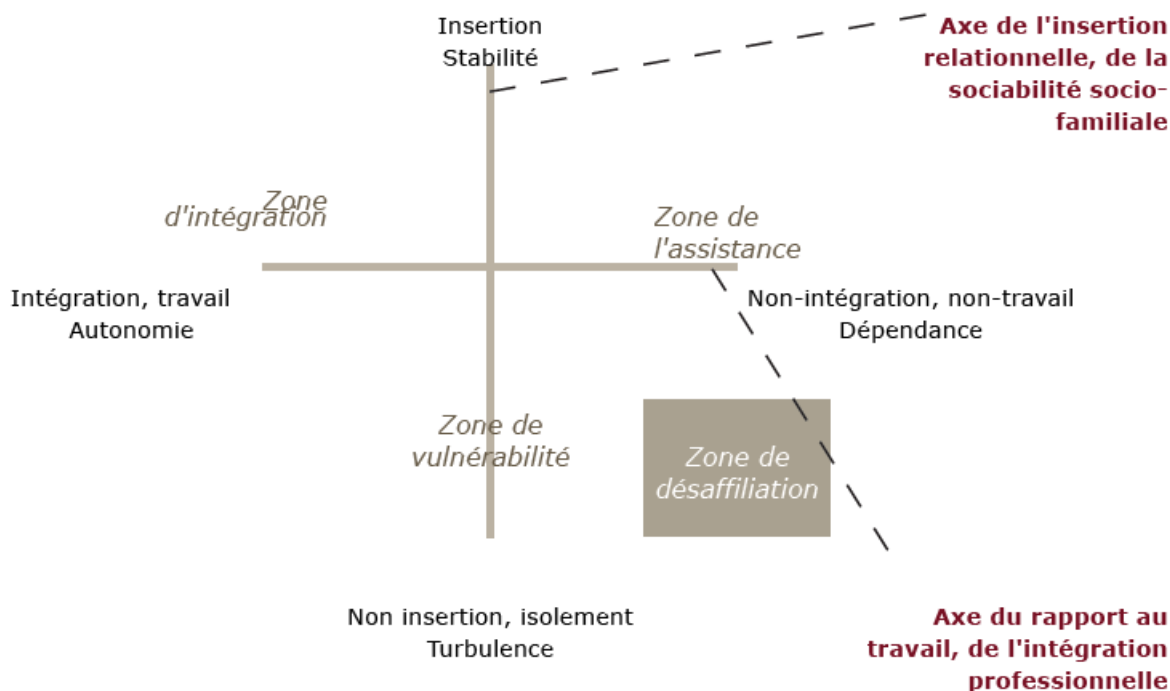
Litré cite cette phrase de Bossuet qu'il nous convient sans doute, collectivement, de faire mentir :

« Que ne lui promet-on point dans ces besoins ? Mais quel fruit lui en revint-il, sinon de connaître par expérience le faible des grands politiques ? »

3. UN PREMIER CADRE DE COMPRÉHENSION : LES PROCESSUS DE DÉSAFFILIATION

Les trois recherches-actions citées au début et mobilisées ici nous ont chacune conduits à poser que les analyses exposées par les personnes interrogées correspondaient trait pour trait à des situations où étaient actifs ou pouvaient être actifs des processus que Robert Castel a reliés à un risque de désaffiliation.

Schéma⁴



On sait que Castel distingue un axe de l'intégration, sur lequel le rapport au travail est défini par des positions soit favorables (travail stable correctement rémunéré si ce n'est bien considéré) soit très défavorables (privation totale de revenus, par exemple suite à une sanction), avec une multitude de positions intermédiaires, travail insuffisamment rémunéré, à temps partiel non choisi, sans stabilité, revenus de remplacement, revenus d'assistance, etc.

Cet axe est sans doute implicitement mais de plus en plus souvent corrélé à un axe « formation » (diplôme élevé et recherché, jusqu'à formation non aboutie en passant par formation ne correspondant pas aux exigences pénuriques définies de l'extérieur).

Mais Castel croise cet axe avec un autre, qu'il qualifie d'insertion ; cet axe concerne les liens et solidarités socio-familiales sur lesquels un individu peut ou non s'appuyer : un riche réseau de proximité, des parents qui sont comme on dit « derrière » ; à l'autre pôle, on trouve l'isolement voire le retranchement du groupe des personnes ordinaires qui caractérise la stigmatisation : à cause d'un attribut discréditant dont elle est « pourvue », une personne n'est plus considérée comme « normale », ni comme réellement humaine, comme le note Goffman⁵. Pour les « NEET », il s'agit le plus souvent d'un stigmate de comportement qui mélange allégrement la veulerie, la dépendance et la complaisance.

4 Pour un résumé et une formalisation de la théorie de Robert Castel, voir J. Fastrès et E. Servais, « Des jeunes désaffiliés ? », https://www.intermag.be/images/stories/pdf_carnets/carnet_Castel.pdf

5 E. Goffman, *Stigmates, Les usages sociaux des handicaps*, Paris, Minuit, 1983.

Le sommet de la violence sociale étant atteint lorsque la personne stigmatisée intériorise le stigmate et s'en attribue la responsabilité.

L'explosion des collectifs familiaux, mais aussi des solidarités spatio-sociales produit une série de positions intermédiaires.

Par un premier *effet d'entre-définition*, nous avons été conduits à remarquer, en écoutant les analyses qui nous étaient confiées que ces axes n'étaient pas seulement distincts et susceptibles de se cumuler : ils interagissaient en ce sens qu'une dégradation (ou une amélioration) sur un axe produisait aussi des effets sur l'autre. Nous avons parlé de co-production des deux axes.

Christophe nous explique ainsi l'effet de la séparation de ses parents sur sa carrière scolaire :

Je m'appelle Christophe, j'ai 20 ans, enfin je vais avoir 20 ans, ça fait plus ou moins deux ans que je vis tout seul, presque quatre ans que je ne suis plus avec mes parents. J'ai eu un parcours difficile, je n'ai pas trop été à l'école, j'ai souvent traîné dans les rues, avec des mauvaises fréquentations. Je ne sais pas trop par où commencer.

Q : Tu peux peut-être m'expliquer comment ça s'est passé l'école, la famille et ce qui t'a amené petit à petit à traîner dans les rues ?

Christophe : Au tout départ, c'est à cause de la séparation de mes parents. Mon père n'a jamais accepté et il a fait tout retomber sur moi, en fait. À chaque fois, il me bassinait avec ses problèmes de famille et ses problèmes de parents qui ne me concernent pas. Normalement les enfants doivent être écartés [tenus à l'écart des problèmes des adultes]. À cause de ça, j'ai pris un mauvais caractère, beaucoup de bagarres à l'école, je n'ai plus trop suivi les cours.

S'étant remis à cheminer, il constate :

Et mon père, j'ai voulu réessayer mais je crois que ça ne va vraiment pas, la preuve : je lui ai reparlé, maintenant du coup je ne travaille plus, j'ai arrêté ma formation, j'ai arrêté tout, quoi. Je voulais même lâcher mon appart et tout il y a deux semaines. Donc, ça veut bien dire ce que ça veut dire. Il faut vraiment que j'arrête avec la famille, quoi.

Le format de cette intervention ne permet pas de rendre raison des multiples cas de figure où les deux axes n'arrêtent pas d'entrer en relation de cause à effet.

Qu'il suffise ici d'évoquer cette jeune fille qui est mise à la porte de chez elle par la nouvelle compagne de son père parce qu'elle ne « rentre rien » (en termes d'argent). C'est parce qu'elle vit dans la rue et dort dans un abri de nuit pour adultes, avec toute la violence qui peut s'y produire et toutes les règles de vie collective qu'il faut bien y suivre, qu'elle est empêchée d'être engagée par le patron qui avait pourtant accepté sa candidature.

Il faut bien dire que les politiques sociales restent absolument aveugles à cette co-production permanente puisqu'elles s'obsèdent la plupart du temps sur le seul axe de l'intégration, imposant des épreuves artificielles et souvent contre-productives (envoyer x cv par semaine « à blanc », en pleine conscience de l'inutilité de la chose) pour que les ayant droit échappent à une sanction qui ne pourra que produire de toute façon une nouvelle dégradation qui a toutes chances de se répercuter sur les deux axes en aggravant la désaffiliation.

En termes de lignes d'action possibles, ce cadre de compréhension ne peut que conduire à 4 conclusions :

- les démarches à entreprendre pour bénéficier d'un soutien public sont définies de façon illégitime si elles ne concernent que l'axe de l'intégration ; le terme « NEET » lui-même se cantonne et cantonne la réflexion à cet axe ;
- elles ne peuvent être identifiées avec pertinence que si elles sont co-définies avec le bénéficiaire, compte tenu de tous les aspects de sa situation (qu'il est au fond seul à vraiment connaître) ;

- elles doivent tenir compte de toutes les autres « épreuves » imposées par toutes sortes d'autres pouvoirs publics (c'est particulièrement évident pour les jeunes parents dont les enfants sont suivis par le secteur de l'aide à la jeunesse) ;
- elles doivent prendre en compte qu'il ne s'agit pas seulement de secteurs, de domaines, mais de situations fortement inégales, où la violence dérégulée des marchés (du travail, du logement, de la formation) a trop souvent libre cours.

4. UN DEUXIÈME CADRE DE COMPRÉHENSION

Ce premier cadre de compréhension touche centralement les politiques sociales dans lesquelles se débattent les personnes qualifiées de « NEET ».

Les analyses que nous avons récoltées débordaient toutefois ce cadre.

Un deuxième cadre de compréhension s'est donc révélé nécessaire ; il touche le « rapport à soi », mais également « le travail sur soi » qui est de plus en plus imposé aux personnes. L'obligation de ce travail sur soi n'est évidemment pas sans effet sur le rapport à soi, et souvent de manière négative.

Force est de constater en effet l'omniprésence, dans les épreuves instituées en référence aux politiques publiques, de l'obligation de « se mettre en projet », de s'acquitter d'un projet de vie, de concevoir des « plans d'action », de se comporter, comme le dit Bourdieu comme un petit entrepreneur de son existence (mais sans entreprise et souvent sans les capitaux que l'acte d'entreprendre postule). En un mot, nous parlons de l'obligation paradoxale d'être « acteur de... »

Ce deuxième cadre nous a paru devoir mobiliser une sociologie du sujet qui ne succombe pas à l'illusion romantique d'un sujet d'office créateur qu'il n'y aurait qu'à stimuler ou à libérer ; de mobiliser un cadre interprétatif qui ne considère pas d'office comme acquis le passage de la création de soi à l'action.

Michel Wieviorka s'est intéressé aux difficultés de se définir comme sujet et aux difficultés du passage du sujet à l'acteur, ce qui l'a conduit à identifier des processus de désubjectivation⁶.

Les analyses des personnes qui ont évoqué cette dimension du « rapport à soi » entrent en correspondance forte avec ces processus.

Nous pouvons évoquer les situations où le sujet peut être décrit comme « flottant », en grande difficulté de traduire en action sa volonté d'être sujet de son existence ; l'obligation de se déterminer précocement professionnellement peut par exemple produire des désillusions, des attermoissements, des bifurcations réactives, voire chaotiques.

Jean, 25 ans, déclare

Et donc du coup j'ai continué à me poser des questions, et c'est ça maintenant que je ne sais pas, je n'ai toujours pas d'idée concrète de ce que je veux faire. Donc c'est pour ça que je cherchais dans la vente, parce que j'estime que c'est des travaux, je pense, qui peuvent être à ma portée et qui ne nécessitent pas des compétences que ...que j'ai peut-être mais que je n'ai pas encore trouvées. Enfin moi c'est un peu mon grand malheur.

Mais nous trouvons aussi des situations où les personnes sont détruites par de la violence institutionnelle ou interpersonnelle, parfois perpétrée par des sujets « en survie » qui ne peuvent plus s'accrocher à l'existence que dans un registre de violence.

6 M. Wieviorka, *Subjectivation et violence*, <https://www.intermag.be/michel-wieviorka-subjectivation-et-violence>

Léa a 19 ans ; violée à 13 ans, elle s'est fait influencer par des connaissances qui ont compromis une scolarité jusque là très réussie. Elle rencontre un copain dont la famille la rejette. Après une maternité précoce (16 ans), elle se réfugie avec son copain chez sa mère, qui, séparée d'un mari alcoolique perd malheureusement pied suite à l'incendie de sa maison. Sa fréquentation d'un CEFA, positive, est compromise par un signalement à l'ONE qui met injustement en cause sa capacité à s'occuper de son enfant. Elle subit alors des menaces de la part de son compagnon qui finit par devenir l'amant de sa propre mère...

Les processus de subjectivation peuvent donc être entravés ou compromis et ne pas en tenir compte peut constituer un redoublement de violence pour les personnes en proie à ces difficultés.

Dans notre recherche sur les « NEET », nous avons plutôt juxtaposé ces deux cadres de compréhension.

En revenant récemment sur ces travaux avec mon collègue Oleg Bernaz, nous pensons maintenant qu'il serait aussi essentiel de les articuler.

Nous ne pouvons en effet que prendre en compte le fait que les ressources subjectives (dont la croyance et l'engagement, la confiance que l'on accorde, le crédit dont on dispose, « l'autonomie » dont on peut ou on doit faire preuve...) sont devenues essentielles dans les environnements de travail. Danièle Linhart montre en effet que dans bien des environnements de travail, il faut aujourd'hui non seulement s'engager personnellement, épouser des valeurs ou une vision souvent imposées d'en haut, mais aussi se distinguer au niveau de l'intime, pour prouver son irremplaçable unicité, même si en réalité ces ressources subjectives sont autant exploitées que manipulées.

Au niveau de l'axe de l'insertion, nous comprenons facilement que l'intériorisation du stigmatisme sert la désobjectivation autant qu'elle la consacre. Léa s'attribue d'ailleurs la responsabilité de ce qu'elle a subi et déclare « *J'ai tout foiré...* ».

Mais c'est le cas aussi pour bien des positions intermédiaires où sont bousculées ou compromises les solidarités socio-familiales ; dans ces situations, les ressources subjectives sont souvent gravement touchées. La désobjectivation entre ainsi en rapport de cause-conséquence (de causalité circulaire) avec les ressources de l'axe de l'insertion, compromettant du même coup les ressources subjectives qu'exigent aujourd'hui les environnements de travail.

Nous nous trouvons donc en matière de possibilité de construction de soi comme sujet face à une terrible asymétrie : la liberté de se créer existe de plus en plus pour les uns (qui volent, comme on dit, d'opportunités en opportunités), tandis qu'elle se réduit à l'obligation de se programmer souvent en vain pour les autres, sans qu'il soit tenu compte des inter-connexions effectives dans lesquelles se produisent ou se fragilisent les ressources subjectives.

Etre obligé de construire un « projet professionnel » découplé des ressources disponibles sur l'axe de l'insertion et déconnecté des dynamiques de subjectivation ou de désobjectivation qui traversent la situation peut se révéler particulièrement violent.

Il s'ensuit que la possibilité même de lignes d'action dépend de l'évitement d'une violence institutionnelle qui conduit les agents à considérer comme allant de soi des conditions qui sont en réalité absentes de la situation de beaucoup de personnes qu'elles « accompagnent » comme on dit.

Ces agents sont-ils prêts ou autorisés à cheminer réellement avec ces personnes ?

Les conditions de l'action sont absentes de la situation parce qu'elles ont été détruites.

L'analyse des personnes rencontrées ne peut que nous rappeler que le premier capital à renforcer est le capital symbolique, que Pierre Bourdieu définit comme le capital qui permet d'accumuler d'autres formes

de capitaux (culturel, comme se former ; social, comme se constituer un réseau de solidarités).

Des personnes interrogées témoignent d'expériences négatives dans des termes qui évoquent un tel capital symbolique (je les souligne)

– *Comment s'est déroulé le premier rendez-vous avec le (la) conseiller(ère) ?*

*Mal, très mal. J'ai eu le sentiment d'être **réduite**, regard dédaigneux et méprisant.*

– *A-t-il (elle) été à votre écoute ?*

*Non, ça été réglé en 2 temps 3 mouvements, j'ai été expédiée. **Tu es déjà mal dans ta peau, c'est déjà la galère. Tu as besoin d'être mieux entourée.** (...)*

– *Comment avez-vous vécu cet entretien au Forem contrôle ?*

*J'avais très mal dormi. C'était comme un interrogatoire. Pas rassurant, **comme si j'avais commis un délit.***

– *Comment se comportait envers vous le contrôleur ?*

*Administratif, pas d'émotion, pas d'empathie. On a affaire à des gens qui **déshumanisent.***

Léonie 61 ans⁷ constate d'ailleurs en conclusion que **c'est beaucoup d'énergie perdue.**

Notons d'ailleurs au passage que lorsque les interviews évoquent des accompagnements réussis, c'est pour la même raison inversée.

Je ne pense d'ailleurs pas que ce renforcement du capital symbolique d'une personne puisse être obtenu si le découpage bureaucratique des politiques, des domaines d'action puis à l'intérieur de ceux-ci, des prérogatives des uns et des autres reste la norme et la référence structurante.

Il faudra des alliances et des capacités, pour les agents qui les construisent, de se déporter du travail prescrit.

5. UN TROISIÈME CADRE D'INTERPRÉTATION : LE DOUBLE SENS DE L'INDIVIDUALISATION

Je ne peux enfin que mobiliser ici le double sens de l'individualisation.

Si la dynamique d'individualisation est positivement liée à la montée en puissance des droits du sujet à être le créateur de son existence, elle sert souvent des intérêts absolument contraires.

L'individualisation de la relation de travail (et d'abord de la relation salariale) équivaut dans bien des cas à une perte des solidarités collectives qui unissent les travailleurs ; elle les plonge, via un « benchmarking » permanent, dans la concurrence de tous contre tous. Danièle Linhart montre que cette stratégie a été mise en œuvre explicitement dès les années 70 et qu'elle n'a cessé de se développer⁸.

Cette attaque contre les collectifs touche aussi les collectifs de vie comme les familles, traversées par des stratégies publicitaires ciblées par couches d'âge et introduisant dans chacune de celles-ci une concurrence pour la captation des ressources permettant la consommation.

L'individualisation, c'est aussi le fait de rendre les individus seuls responsables de leur sort, sans prendre en compte les effets de l'organisation de nos sociétés et des politiques qui y sont menées.

C'est même parfois une non-reconnaissance paradoxale, comme dans le cas du statut de co-habitant.

7 Je cite à dessein cette interview puisque vu l'âge de la personne qui réalise cette analyse, on peut légitimement se demander si la catégorie « NEET » doit être réservée aux jeunes ou si elle désigne un groupe social dont l'expérience sociale est en fait apparentée à d'autres groupes sociaux.

8 D. Linhart, « Souffrance au travail et inventivité managériale », in S. Le Garrec (dir.), *Les servitudes du bien-être au travail*, Toulouse, Erès, 2021, pp. 113-127.

Un double jeu s'est installé en la matière, puisque les épreuves qui sont imposées aux individus pour qu'ils puissent bénéficier de droits sont sur-individualisées (et mal), pendant que la logique d'individualisation est oubliée quand il s'agit de traduire ces droits en exercice effectif.

Ce que nous ont appris les analyses des personnes interrogées c'est combien les violences des marchés et des interactions peuvent se cumuler et conduire les individus à la retourner contre eux-mêmes, comme nous l'avons vu dans le cas de Léa.

La ligne d'action possible qui se dégage de ce cadre interprétatif serait de sortir du traitement catégoriel en réalisant **une analyse participante avec les individus concernés**.

C'est d'ailleurs ce que Castel lui-même recommandait ; cette citation réunit implicitement les trois cadres interprétatifs que j'ai essayé de construire

*L'idéal du *modus operandi* de cet Etat social serait, au lieu de traiter de manière uniforme des catégories homogènes de la population, de descendre en quelque sorte au niveau des individus eux-mêmes et d'intervenir sur eux pour renforcer leurs capacités afin de les rendre capables d'affronter les défis actuels pour demeurer ou redevenir positivement des individus dans un contexte économique et social de plus en plus mobile et concurrentiel.*⁹

Je crains cependant que ce ne soit pas la direction qui soit actuellement en discussion : l'accompagnement des demandeurs d'emploi envisage de recourir à une catégorisation préalable de ceux-ci par un outil d'intelligence artificielle. Arrivera-t-on malgré tout à descendre jusqu'au niveau des individus pour réaliser avec eux ce que nous avons appelé une analyse stratégique participante, permettant une alliance d'action entre l'individu et l'institution ou mieux le réseau d'institutions ?

Cette alliance devrait à la fois porter sur la compréhension et sur l'action et surtout sur les **conditions de celles-ci** : quel support possible est disponible dans la situation, quelle ligne de désir y est toujours présente, quel obstacle serait à contourner prioritairement, quelle continuité pourrait-on garantir à l'individu pour éviter la cassure destructrice de son capital symbolique restant...

CONCLUSION

Au cours de cette évocation, nous avons rencontré la possibilité d'un cumul de processus pouvant déboucher sur un enchaînement fatal : la non prise en compte de la co-production des dynamiques d'intégration et d'insertion ; la non considération de l'importance des ressources subjectives qui peut grever ces deux dynamiques ; les exigences antinomiques et souvent hors d'atteinte d'individualisation.

Ce cumul relève bien d'une violence symbolique qui est au plus éloignée des promesses de l'État social actif ; celui-ci a été défini à la fin des années 90 comme « actif entreprenant », « investissant », abordant le marché du travail « dans un sens élargi et souple »¹⁰. Nous n'avons dès lors pu que qualifier ces promesses non tenues de « mensonge d'Etat », mensonge appuyé qu'on le veuille ou non sur la vulgate qu'il n'y a qu'à chercher pour trouver et que chercher est aussi simple que de traverser la rue.

Pour autant, bien des lignes d'action sont possibles et bien des agents tentent tant bien que mal de les mettre en œuvre, parfois de manière clandestine.

⁹ R. Castel, *La montée des incertitudes*, Paris, Seuil, 2009, p. 449.

¹⁰ Ces termes sont ceux employés par Frank Vandebroucke en 1999 lorsqu'il était ministre fédéral des Affaires sociales et des Pensions et qu'il promouvait « L'État Social Actif ».

Un retour aux fondamentaux de l'éducation permanente et de la démocratie culturelle les renforcerait inmanquablement.

Un préalable consisterait à reconnaître réellement le bénéficiaire comme un des **commanditaires de l'action**, créant ainsi les conditions d'une analyse stratégique participante individualisée, apte à favoriser la subjectivation et à retourner en alliance les processus de désaffiliation.

Cette option forte implique certes un niveau d'exigence très élevé pour les professionnels, mais, comme le signale cette personne interrogée :

On doit nous accompagner et pas nous casser plus. On devrait comprendre plus nos difficultés. Il faudrait aussi qu'ils soient plus respectueux avec nous, car si il n'y avait pas de chômeurs, ils n'auraient pas de boulot.

Nous ne partirions pas de rien non plus : nous pourrions nous appuyer sur les innombrables grains de sable que Pierre Bourdieu décrivait comme le fait de tous ceux qui *ont quelque pouvoir sur les choses [et qui] peuvent, chacun à leur place et à leur façon et, pour leur part, si minime soit-elle, jeter leur grain de sable dans le jeu bien huilé des complicités résignées*¹¹.



Pour citer cette analyse

Jean Blairon, en collaboration avec Oleg Bernaz,
« NEET, quel dispositif de compréhension et d'action ? »
Intermag.be, RTA asbl, juin 2021,
URL : www.intermag.be/.